

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

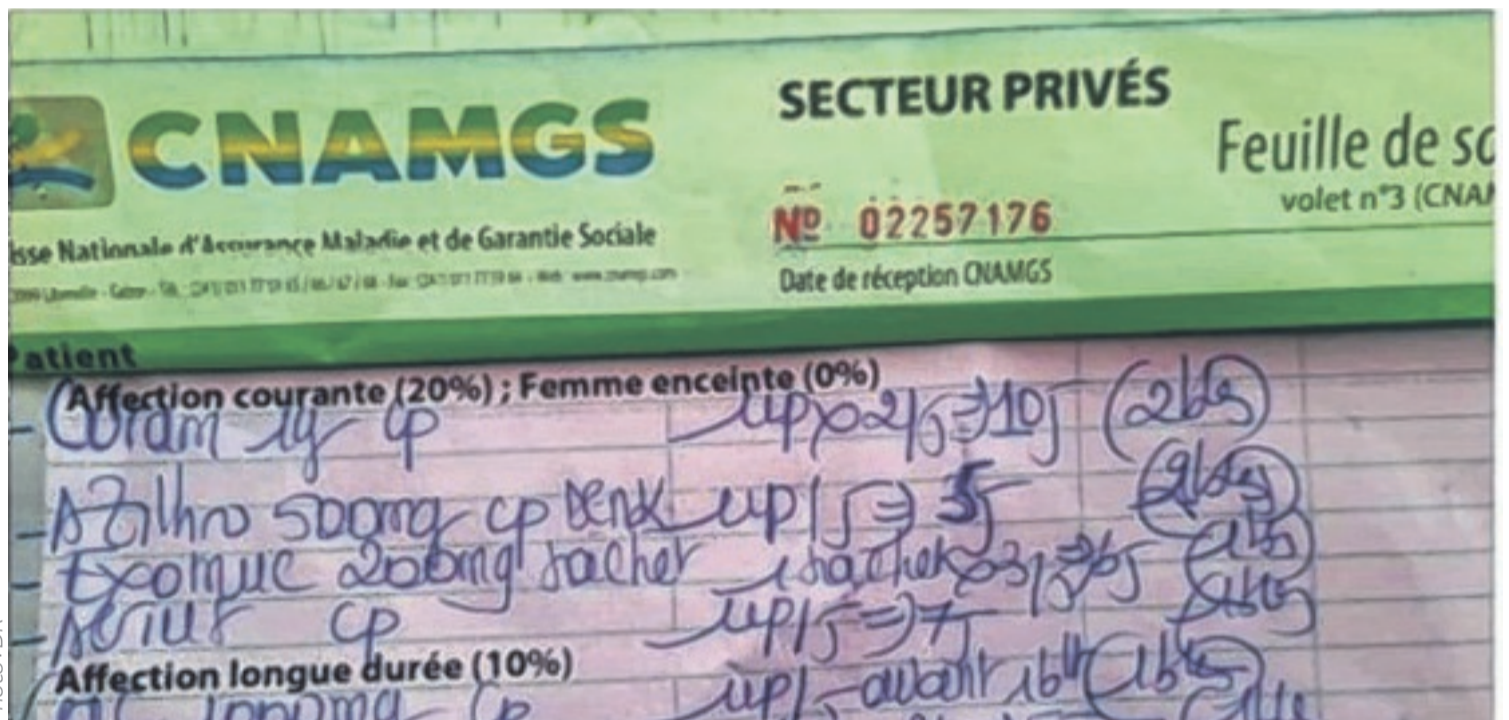
Santé : reprise de la prise en charge Cnamgs dans les hôpitaux publics

PLUS d'un mois après leur décision de suspendre l'utilisation des feuilles de soins et bons d'examen estampillés Cnamgs dans les structures publiques, la coalition des syndicats de la santé est revenue sur cette décision samedi passé à la suite de l'évolution des négociations avec la tutelle.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

L'UTILISATION des feuilles de soins et bons d'examen Cnamgs (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale) reprend ce lundi 20 juin sur l'ensemble du territoire national. La décision a été prise samedi dernier, au cours d'une assemblée générale de la coalition des syndicats de la santé.

Les membres du Syndicat national des agents de la Santé (Synas) et ceux du Syndicat des médecins fonctionnaires gabonais (Symefoga) ont, en effet, décidé de revenir sur leur décision au terme d'une rencontre, la veille, avec leur ministre de tutelle Guy-Patrick Obiang Ndong. De cette rencontre, plusieurs résolutions ont été prises et devraient, un tant soit peu, apaiser les tensions. Au nombre des solutions arrêtées : le décaissement par la Cnamgs d'un montant de 5 milliards déjà disponible dans les agences comptables des hôpitaux, la mise en place d'un comité de surveillance et de contrôle des organismes sociaux pour apprécier et valider le plan des dépenses de la Cnamgs



Les fiches Cnamgs de nouveaux disponibles après plus d'un mois de suspension.

et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la mise à plat de la loi 14/96 qui encadre le paiement des primes en milieu hospitalier, l'harmonisation des primes et autres prestations, etc. Concernant les conditions de travail décrites par le personnel soignant, les plus hautes autorités ont promis de tout mettre en œuvre pour y remédier. " Le comité mis en place, composé du ministre de la Santé, du ministre

du Budget et du secrétaire général du Trésor public devra également permettre l'harmonisation des plateaux techniques selon la pyramide sanitaire dans un délai de six mois, la réhabilitation dans les prochains jours de la maternité du Chul et la fin des travaux de la nouvelle maternité et son équipement, la disponibilité des médicaments à travers la nouvelle politique de l'Office pharmaceutique national (OPN)

", a énuméré Franck Biyogho Bi Mba, président du Syndicat national des agents de la Santé (Synas).

Toutes ces décisions ont pour seul but l'amélioration de l'offre des soins aux malades, le renversement de la tendance actuelle des évacuations sanitaires grâce à un plateau technique optimal, mais surtout de ramener la sérénité au sein de la maison santé. En rappel, la suspension des

feuilles de soins et des bons d'examen Cnamgs le 5 mai 2022 par les syndicats de la Santé était un moyen de pression, une réaction au mutisme observé par leur tutelle face à leurs multiples interpellations. Les agents du secteur de la santé déplorent, entre autres, les difficultés des structures de santé à fonctionner correctement et à assurer les missions qui sont celles d'offrir des soins de qualité aux populations gabonaises. Selon ces derniers, les services de santé fonctionnent à minima quand ils ne sont pas fermés du fait d'équipements incomplets ou vétustes.

Il y a également des problèmes de rupture en réactifs, consommables et médicaments. Des dysfonctionnements "essentiellement dus à l'incapacité de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) de liquider sa dette vis-à-vis des hôpitaux publics", soulignait lors d'une assemblée générale Christiane Mengue M'Asseko Olimbo Daouda, président du Syndicat des médecins fonctionnaires gabonais. Gageons donc que les résolutions actuelles sortiront définitivement l'hôpital public de cette crise.

Contrepoint

Un retour à la normale durable ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

AVEC cette levée du mouvement de grève de la coalition des syndicats de la santé, c'est le ticket modérateur de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) qui s'active directement dès ce lundi. Alors que son fonctionnement avait été suspendu au sein des formations sanitaires publiques sur l'ensemble du territoire national.

Cette annonce redonne le sourire aux patients assurés, mis en difficultés depuis le 5 mai dernier, et régulièrement re-foulés de toute prise en charge depuis cette date-là. Même en cas d'urgence. Mais, va-t-on assister pour autant à un retour à la normale durable ? Toutes les mesures ont-elles été prises pour que ne se reproduise plus une situation aussi frustrante pour les assurés dont les cotisations obligatoires à la Cnamgs ne connaissent pas de pause ? Ou alors s'est-on seulement conten-

té de colmater les brèches ? Pour sa part, la coalition des syndicats du secteur santé réunissant le Syndicat national des agents de santé (Synas) et celui des médecins fonctionnaires (Symefoga) ne cache pas son scepticisme. Selon ses membres, trop de promesses ont déjà été faites. Aussi reconnaissent-ils la valeur des engagements pris par l'État sur les instructions du président de la République. Mais, le plus important pour eux, c'est de les voir réellement s'appliquer. "Je reste sceptique

par rapport à tout cela. Mais, on va leur accorder le bénéfice du doute", avoue Franck Josaphat Biyogho Bi Mba, président du Synas.

"Toutes ces mesures sont destinées à être mises en œuvre dans une période de 6 mois. Dans 3 mois, nous ferons une évaluation de celles-ci. Mais déjà, le premier test sera pour mi-juillet, car nous devons nous retrouver pour 4 ou 5 jours pour la mise à plat de la loi 14/96 qui encadre le paiement des primes en milieu hospitalier", ajoute-t-il.